

ACHETEZ MIEUX JETEZ MOINS C'EST PLUS MALIN !





RÉDUIRE LA QUANTITÉ ET LA NOCIVITÉ DES DÉCHETS

Pourquoi réduire ?

Avec **l'évolution de nos modes de vie** et de nos **habitudes de consommation**, les quantités de déchets que nous produisons augmentent année après année. Les **coûts de collecte et de traitement** sont déjà lourds et augmenteront tant que les volumes de déchets continueront de croître. La gestion des ordures ménagères, assumées par tout un chacun au travers de la **redevance d'enlèvement** (REOM), est un poste de dépenses publiques à l'équilibre fragile. Produire moins de déchets est nécessaire afin de **maîtriser ces dépenses** et le montant de la redevance. De plus, l'installation de stockage des déchets de Gadji ne peut accueillir qu'une quantité limitée de déchets. À l'origine prévue pour une durée d'exploitation de 30 ans, l'augmentation des volumes de déchets à traiter risque d'entraîner la **saturation de l'installation** avant la fin de cette période. Parallèlement, de plus en plus de produits générateurs de déchets dangereux sont mis sur le marché et se retrouvent dans nos poubelles. **Nocifs pour les écosystèmes et la santé humaine**, il est nécessaire de maîtriser leur production et de prévenir leur impact sur l'environnement.

La prévention des déchets

La **prévention** des déchets est l'ensemble des actions permettant de **réduire** :

- la production de déchets
- la nocivité des déchets produits



Déchet

Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné, ou que son détenteur destine à l'abandon.

Un habitant de la province Sud jette en moyenne 500 kg de déchets par an.

Comment réduire ?

Les réflexes du consomm'acteur :

1

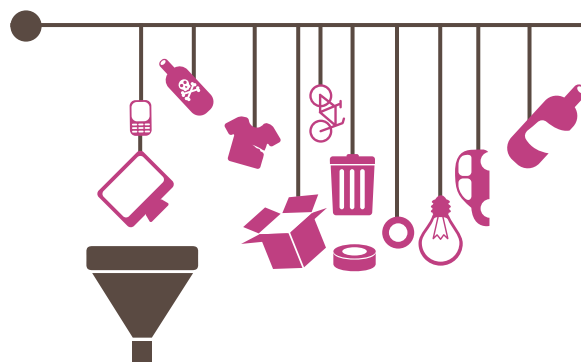
BIEN ACHETER

2

MIEUX UTILISER

3

MOINS ET MIEUX JETER



Réduction des déchets

La réduction de la quantité et de la nocivité des déchets est un axe majeur du schéma provincial de gestion des déchets de la province Sud. Ce document stratégique décline les objectifs que l'institution a l'ambition de partager avec l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de la gestion des déchets.



BIEN ACHETER

Limitier les emballages

En faisant nos courses, **choisissons** les produits proposant le moins d'emballages, comme les **produits en vrac** et évitons les **suremballages**. Certains fabricants de produits ménagers et d'hygiène proposent des recharges conditionnées avec **moins de plastique**, choisissons-les !

Bien choisir les produits

Quelle sera la **durée de vie** de ce produit ? En ai-je **vraiment besoin** ? Est-il réutilisable ? Et s'il est endommagé, sera-t-il **réparable** ? Se poser ces questions c'est se donner les moyens de maîtriser sa future production de déchets. De plus, si l'on prévoit de n'utiliser un objet que peu de fois, il vaut mieux l'**emprunter** ou le **louer** plutôt que de l'acheter.

Éviter le gaspillage

Dans nos poubelles, on trouve des **restes de nourriture** et des produits **non consommés** encore emballés. Souvent les quantités nécessaires sont surestimées et la **date de péremption** a été atteinte. Faire l'**inventaire des réserves** de nourriture avant les courses, faire une liste et **ajuster au mieux les quantités achetées aux besoins** permet non seulement d'alléger notre poubelle mais aussi de **faire des économies**.



MIEUX UTILISER

Respecter les doses

Les produits ménagers et d'hygiène sont une source importante de déchets. **Inutile de surdoser !** Respecter les **doses recommandées** par les fabricants, c'est éviter les surconsommations, **réduire** la quantité d'emballages de ces produits qui seront jetés à la poubelle ainsi que **la nocivité de nos eaux usées**.

Liens utiles

Comment réparer ses objets
www.commentreparer.com

Astuces : limiter ses déchets
www.untrucparjour.org

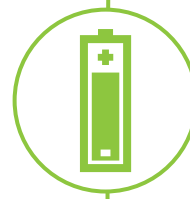
Zéro déchet, le forum
www.zerodechet.forumactif.org

Entretien, réparer, réutiliser

Pensons à entretenir notre électroménager pour prolonger son utilisation et le faire réparer plutôt que de s'en débarrasser. Le web fourmille d'astuces pour nous aider à transformer nos anciens objets et leur **offrir une nouvelle vie**. Privilégions le matériel de qualité qui aura une **durée de vie plus longue**.

Limitier les consommations de papier

Au bureau comme à la maison, n'imprimons que les documents dont nous avons réellement **besoin**. Préférons les **emails** et les formats **dématérialisés**. Si l'impression est indispensable, imprimons en **recto-verso**, et pour les brouillons, **réutilisons** les versos.



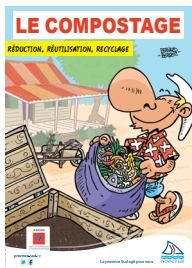
Utiliser moins de piles

Les piles usagées sont des déchets dangereux car elles contiennent des métaux lourds. Pour réduire la nocivité de nos déchets, préférons les appareils fonctionnant sur secteur ou utilisons des piles rechargeables.





MOINS JETER



Les informations essentielles pour réussir un bon compost sont dans le guide du compostage, téléchargeable sur

Composter

Le compost est une **solution gratuite et naturelle** pour améliorer la fertilité du jardin tout en réduisant la quantité de **déchets verts et de cuisine** que nous jetons.

Pour tout savoir sur le compostage à la maison, rendez-vous sur la web TV de la province Sud :

Donner, échanger, vendre

Les objets qui nous encombrant ou ne nous plaisent plus peuvent **servir à quelqu'un d'autre**, ne les jetez plus ! On peut passer une **annonce**, les apporter à une **association**, ou les faire **relooker**.

Adresses utiles

Les vélos du cœur

Faites don de vos vélos.

1, rue des Accords de Matignon
Piste cyclable du golf de Tina, Nouméa
Tél. 76 41 51 ou 81 49 11
pthepinier@lagoon.nc

Décodock

Faites rénover vos meubles au profit de l'association St Vincent de Paul.

11, rue Berthelot, 2^e Vallée-du-Tir / Tél. 99 23 23
decodock@gmail.com

Les vestiboutiques

Faites don de vos vêtements.

Croix Rouge française
23, rue de Sébastopol,
Nouméa / Tél. 27 92 99

ou

5, rue du Docteur Collart,
Montravel / Tél. 28 25 91
www.croix-rouge.nc

ou

Saint Vincent de Paul
1, rue Calmette, Vallée-du-Tir / Tél. 27 22 72



MIEUX JETER

Recycler papiers, cartons et emballages

Il est possible de **recycler** facilement nos déchets papier et carton ainsi que nos canettes, bouteilles et bocaux, en aluminium, en verre ou en plastique. Pour cela, il vous suffit de les apporter à un point d'apport volontaire (PAV) comme une **borne de collecte** ou une **déchèterie**, ou bien de les jeter dans votre **bac de tri** (si vous habitez dans une commune desservie). Retrouvez la localisation des bornes de collecte de la Ville de Nouméa sur :

Pour plus d'informations sur le dispositif de collecte qui est déployé près de chez vous, rapprochez-vous de la mairie de votre commune, ou consultez :

- le **syndicat intercommunal du Grand-Nouméa (SIGN)**, et son guide des déchèteries sur : ;
- le **syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVM) Sud** au **44 32 28**.

Bien gérer les déchets dangereux

Les déchets dangereux peuvent générer des **impacts très néfastes** pour les milieux naturels et la santé. Ainsi ces déchets ne peuvent pas être gérés de la même façon que les ordures ménagères et assimilées. Pour **maîtriser les risques de pollution**, il est préférable de les **trier** et de les apporter à un **point d'apport volontaire ou PAV**

(bornes et déchèteries) afin qu'ils soient pris en charge dans une **filière de gestion dédiée**. Le mieux reste encore de **générer le moins possible de ces déchets**. Ainsi, lorsque c'est faisable, préférons aux substances dangereuses les **produits neutres** comme les peintures à l'eau ou les décapants minéraux.

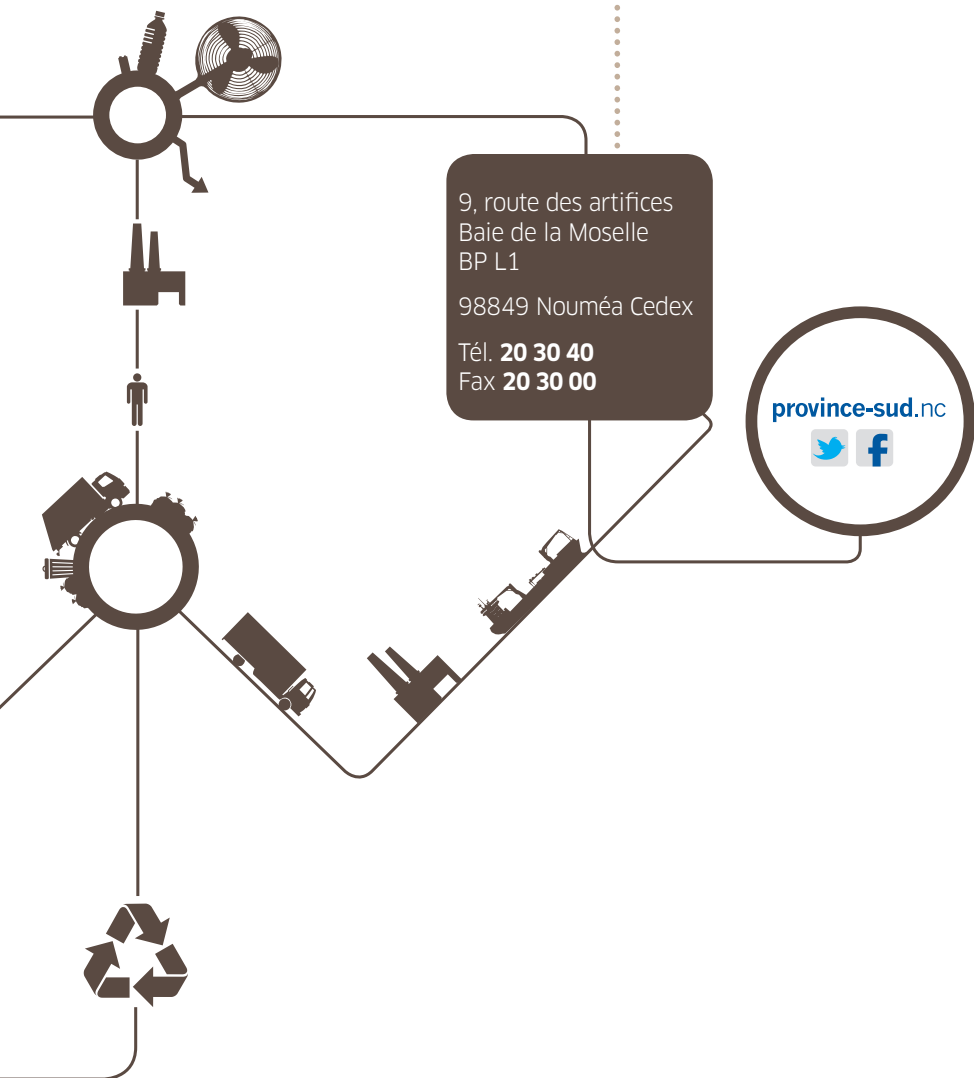
Les filières de gestion des déchets réglementés

La province Sud dispose d'un réseau de plus de 350 **points d'apport volontaire (PAV) publics** pour 6 types de déchets dont les filières de gestion font l'objet d'une **réglementation spécifique** (Responsabilité Élargie du Producteur) :



Pour trouver les PAV proches de chez vous, consultez l'éco-organisme **TRECODEC** au **05 28 28 (numéro vert)**, rendez-vous sur : www.trecodec.nc, ou téléchargez l'application **TRECODEC**.





étoek | 26 26 20 | Novembre 2015



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

